

OBSERVATION 112

12 avril 2021

Monsieur le commissaire enquêteur,

Éleveur laitier, à Jeantes, le projet éolien du grand cerisier se situe à 505 m de mes bâtiments d'élevage et une partie de mes prairies pâturées sont aux pieds des futures éoliennes. De nombreux articles dans la presse spécialisée lait (exemple l'article dans réussir lait du 14/01/2021) relatent de gros problèmes de santé sur les vaches laitières dus aux ondes électromagnétiques et courants électriques (forte hausse de la mortalité, problèmes de qualité du lait ...). Ce projet pourrait donc mettre en péril le bien-être et la santé de mes animaux, avec pour conséquences de grosses difficultés économiques pour mon entreprise où 98 % de mon chiffre d'affaires provient de mon élevage laitier.

Un rapport récent du ministère de la transition écologique (10/02/2021) indique : " La mission a souhaité tirer des enseignements nationaux pour mieux prévenir et traiter des cas similaires dès lors que ceux-ci se trouvent à la croisée de problèmes de santé animale, de bien-être animal et d'infrastructures électriques". Potentiellement, le projet du parc éolien du grand cerisier, vu sa proximité, pourrait mettre en danger mes animaux et la pérennité de mon exploitation agricole. Donc ne prenons pas de risque, le projet ne peut pas être réalisé si proche d'un élevage laitier qui existe depuis de nombreuses années (antériorité?).

Les futures éoliennes se situent sur la commune de Coingt, mais moi habitant de Jeantes, je suis seulement à 505 m alors que l'habitant le plus proche de Coingt se situe à 1 500 m. Est ce normal que les habitants d'un village voisin subissent plus les nuisances que les habitants du village sur lequel sont situées les éoliennes?

Vous aurez bien compris mon opposition à ce projet du parc éolien du grand cerisier.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Cordialement,

EARL
02 140 JEANTES

OBSERVATION 113

12 avril 2021

Bonjour,

Je vous écris pour vous apporter mon avis favorable sur le projet éolien du Grand Cerisier. L'énergie éolienne est vraiment une énergie du futur qui permettra une transition énergétique et une préservation de notre planète. En espérant que ce projet novateur et qui s'inscrit dans un respect environnemental et de progrès énergétique verra le jour.

Cordialement

OBSERVATION 114

12 avril 2021

Je déclare être :

– CONTRE l'installation prévue de 9 éoliennes sur le territoire des communes de Coingt, Nampcelles-la-Cour et Dagny-Lambercy ;

– POUR la protection de la qualité de vie et de résidence de tous les habitants de la Thiérache, menacés par l'installation possible de très lourdes éoliennes dans leur environnement immédiat, à moins de 1 000 m de leurs habitations – avec pour conséquence des nuisances sonores, une pollution lumineuse, une dégradation de l'horizon, des problèmes de santé et une diminution de la valeur immobilière de leurs habitations ;

– POUR la protection du magnifique paysage, de la faune et du patrimoine historique et culturel de la Thiérache qui seraient irrémédiablement détériorés et / ou détruits par l'installation d'éoliennes.

Morgny en Thierache

OBSERVATION 115

12 avril 2021

Bonsoir monsieur le préfet Zia Khoury, Mme le sous-prefect Sonia Hasni, monsieur le Maire Sylvain Bourgeois,

En avril j'ai acheté ma maison à Coutenval.

J'ai acheté la maison (avec ma famille) pour profiter de la nature incroyablement fine et des paysages, la tranquillité acoustique et visuelle que nous avons trouvé à Coutenval.

Nous avons été instantanément en amour avec la région.

Si j'avais su que nous sommes construits par des moulins à vent, j'aurais vraiment choisi une autre région où vivre.

Les éoliennes me feront décider de vendre ma maison à nouveau immédiatement,

a. parce qu'il n'est plus agréable de venir à votre municipalité

b. parce qu'il ne sera plus possible de louer la maison.

S'il réussit à le vendre il sera à une perte lourde, si elle ne fonctionne pas dehors je n'aurai pas l'argent pour maintenir la maison et appauvrir l'entreprise.

Je m'oppose donc fermement à la construction d'éoliennes!

J'espère que vous prendrez la bonne décision et que vous prendrez en compte la splendeur de cette région et de ses habitants. Meilleures Salutations,

Jeantes, 02140.

OBSERVATION 116

13 avril 2021

Bonjour,

Je déclare être :

– CONTRE l'installation prévue de 9 éoliennes sur le territoire des communes de Coingt, Nampcelles-la-Cour et Dagny-Lambercy; il y a déjà trop d'éoliennes dans la Thiérache (dans l'Aisne comme en Ardennes).

– POUR la protection de la qualité de vie et de résidence de tous les habitants de la Thiérache, menacés par l'installation possible de très lourdes éoliennes dans leur environnement immédiat, à moins de 1 000 m de leurs habitations – avec pour conséquence des nuisances sonores, une pollution lumineuse, une dégradation de l'horizon, des problèmes de santé et une diminution de la valeur immobilière de leurs habitations ;

– POUR la protection du magnifique paysage, de la faune et du patrimoine historique et culturel de la Thiérache qui seraient irrémédiablement détériorés et / ou détruits par l'installation d'éoliennes.

Rumigny (08)